

QUALITÉ DE VIE

Rénovation du système de distribution de l'eau

Page 4

SIGNALISATION

Nos enfants mis à contribution

Page 19

CULTURE

Lancement du club loisirs

Page 22



PINSAC

Décembre 2020—N° 40—www.pinsac.fr

Info



Patrimoine

L'importance de la conservation de la mémoire

Pages 25, 26 & 27



Edito

Cher(e)s Pinsagais.e.s,

Il règne un sentiment de chaos dans notre pays, face aux quatre crises qui nous percutent. Crise sanitaire, crise du terrorisme, crise économique et crise écologique. Les quatre nous ont fortement touchés en 2020. Et pourtant, plus que jamais, nous avons besoin de nous retrouver autour de valeurs communes, de faire front et de ne pas nous laisser entraîner par des solutions toutes faites, solutions soi-disant faciles mais souvent extrêmes et qui par le passé ce sont révélées pires que le mal.

Après un bel été pour le tourisme et ses retombées (peut être trop beau), le couperet est tombé avec un 2^{ème} confinement.

C'est ainsi et il nous faut y faire face. A Pinsac, tous les services publics sont ouverts (Mairie, école, cantine, ALSH) mais aussi les commerces de bouche.

D'autres maux nous ont

percutés cet automne avec l'assassinat d'un professeur. Je me dois d'écrire que ce geste est inadmissible et inacceptable. Et je crois aussi en une réponse par la volonté, face aux barbares, de faire vivre notre démocratie et notre envie de vivre ensemble. Enfin, j'apporte avec mon équipe, un soutien total à tous les enseignants de notre pays et bien entendu ceux de notre école. Plusieurs d'entre nous ici à Pinsac pourraient témoigner que c'est à l'école et grâce aux enseignant.e.s qu'ils se sont construits dans une école laïque et formatrice.

La gestion de la crise sanitaire est donc compliquée. Elle entraîne toujours des freins à nos activités. J'en veux pour preuve la création d'une nouvelle association « Pinsac Loisirs » qui était presque en ordre de marche, mais ne peut pas encore fonctionner.

Cependant, la municipalité continue de travailler pour une meilleure structuration,

un meilleur fonctionnement et pour accentuer la dynamique sur notre village.

Outre la constitution d'un nouveau club associatif, deux autres associations se sont installées à Pinsac. La première déjà connue dans le Lot est « Les films du Geneviève ». Elle a installé ses bureaux et studios à Terregaie. Elle prévoit l'embauche de bénévoles et salariés. La deuxième est Emmaüs qui se constitue de Comité à Communauté pour le secteur de Souillac, Martel, Sarlat et Gourdon. Elle vient de s'installer au Platant. Elle aussi prévoit l'embauche de salariés. Nous ferons plus ample connaissance avec ces associations dans le journal de juillet.

Pour les investissements sur la commune, vous trouverez des informations sur le projet de Multiple-Rural qui va se concrétiser en 2021. Vous trouverez aussi des informations sur le projet de refoulement qui sera réalisé lui aussi en 2021. Pour les autres « gros » investissements, la



commune travaille sur plusieurs dossiers afin de réaliser un plan pluriannuel de 2021 à 2025. Nous devrions être en mesure de vous le présenter dans le journal de juillet.

Depuis cet été, il y a aussi beaucoup de changements au sein de Cauvaldor. Un nouveau Président a été élu et avec lui une nouvelle équipe. Pinsac prend toute sa place à la Communauté de Communes. J'ai accepté, dans le cadre du pacte de gouvernance, d'être délégué au Comité de Cohésion Territoriale pour le canton de Souillac, siégeant aussi au Bureau et au Comité Exécutif (COMEX), en plus d'assister aux conseils communautaires.



Tous nos élus sont eux aussi investis dans les commissions thématiques de Cauvaldor, comme vous pourrez le lire dans ce journal. Notre structure est animée d'une réelle volonté de faire sur tout le territoire, en impliquant le plus grand nombre d'élus et en appliquant des règles de transparence.

Le pacte de gouvernance, qui sera signé à mi-avril, devrait nous permettre un fonctionnement efficace dans le rapprochement des communes avec Cauvaldor, mais aussi des élus des communes ainsi que de l'ensemble de la population.

Je vous souhaite à toutes et à tous au nom de la municipalité de **bonnes fêtes de fin d'année** et surtout une **bonne santé pour vous et vos proches**.

Le Maire,
Régis Villepontoux

Dans ce numéro :

EAU ET ASSAINISSEMENT	4
Système de refoulement Nouveau règlement de service pour la gestion de l'eau Création du syndicat de l'eau SMECMVD	
QUALITE DE VIE	6
Raccordement à la fibre Eclairage public Adressage	
ECOLE ET ALSH	9
Centre de loisirs ... Halloween Caisse des écoles Rentrée 2021	
ECONOMIE	10
Multiple rural : point de situation Nouvelles implantations Crise sanitaire	
PORTRAIT	15
Les employés au service de notre commune	
CAUVALDOR	16
Changement au sein de la Communauté de Communes Les élus de Pinsac au sein de Cauvaldor	
RECENSEMENT DE LA POPULATION ETAT CIVIL	18
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ	19
Signalisation	
VOIRIE ET TRAVAUX	20
Dégâts sur le mur du cimetière Blanzaguet	
CULTURE—ANIMATION	22
Relance d'un nouveau club loisirs Agenda 2021 Association de chasse	
PATRIMOINE	25
Conservation de la mémoire	

Qualité de Vie

Eau et Assainissement

Notre système de refoulement, du point de captage au port de Pinsac jusqu'au château d'eau, commence à montrer ses limites, notamment dans les périodes de forte consommation.

Nous nous devons de garantir, pour les 40 années à venir à nos habitants, une distribution d'eau potable en quantité et en qualité, en prenant en compte bien sûr l'augmentation constante de la population.

Ce projet est IMPORTANT pour notre commune ; le maire et le conseil municipal s'y sont engagés et nous devons réaliser ce chantier en 2021.

Aidés en ce sens par le bureau d'études SYDED, nous avons projeté :

- ★ De réaliser une nouvelle canalisation allant du point de pompage au château d'eau.

Ce tracé, long de 1,1 km, suivra dans sa majorité le domaine communal.

Pour les rares parcelles de propriétés traversées, une convention sera établie entre la commune et les propriétaires. Le but de cette convention est de garantir les intérêts des parties, éviter toutes interactions entre conduite et éventuelles constructions, et surtout permettre l'accès pour d'éventuelles interventions.

Une portion de 150 m traversera une zone classée NATURA 2000.

- ★ De changer les pompes du point de captage.



Les 2 pompes actuelles ayant atteint la date limite, il est urgent de se doter de pompes neuves pouvant assurer une alimentation sûre, performante et durable.

- ★ D'optimiser nos réserves au niveau du château d'eau en utilisant les 3 réservoirs existants.

A cet effet, la mise en commun des volumes de ces 3 réservoirs assurera la sécurité de notre volume de distribution.

- ★ De démanteler dans les règles le 2^{ème} puits de captage qui n'est plus en fonctionnement.

Non utilisé depuis des années, cet ouvrage doit être neutralisé. Avec l'accord de la préfecture celui-ci sera comblé suivant un protocole précis, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Ce projet représente un investissement significatif d'environ 350 K€.

Pour limiter l'impact financier, nous travaillons très activement sur le financement en contactant toutes les entités capables de nous apporter des subventions dans le cadre des projets sur l'eau.

(✍ Michel Belie)

Nouveau règlement de service pour la gestion de l'eau

Le nouveau règlement de service de la régie municipale de l'eau à Pinsac est en place. Il est le fruit du groupe de travail composé de Pierre Dufour, Michel Belie, Didier Bonnet et Cédric Lespinasse. Après plusieurs réunions, rendez-vous sur le terrain et travail sur plan, ce règlement a

aussi fait l'objet de plusieurs présentations en conseil municipal pour débat.

Il a été voté en séance du conseil municipal le 23 septembre 2020 et il s'applique de fait à toutes et tous.

Il sera donné à chaque nouveau branchement et il est consultable sur le site Internet de la Mairie.

Après avoir travaillé pendant plusieurs semaines sur le projet de refoulement, le même groupe de travail va désormais se pencher sur un nouveau règlement pour l'assainissement.

Merci à eux pour ce travail chronophage, exigeant mais nécessaire pour notre commune.

(✍ Régis Villepontoux)

Création du syndicat de l'eau SMECMVD

Un nouveau Syndicat Mixte des Eaux du Causse de Martel et de la Vallée de la Dordogne (SMECMVD) sera créé le 1^{er} janvier 2021 par fusion des syndicats d'Eau de la Région de Martel, du Blagour, du Doux et de la Moyenne Vallée de la Dordogne.

Ce projet de réalimentation du causse de Martel est une idée qui ne date pas d'hier. De façon chronologique il y a eu la création d'un syndicat mixte d'études dans les années 1990, puis la reprise du principe



dans le schéma départemental de 2000, la nécessité d'alimenter le causse déficitaire en eau depuis une ressource facilement disponible (Vallée de la Dordogne), la sécheresse de 2003 avec le manque d'eau sur Martel qui a relancé les études, puis la recherche d'eau infructueuse sur Creysse et ensuite le succès sur Floirac. La réalisation en 2008 du puits des Scanneaux par le SIAP de la région de Martel pour ses propres besoins, le problème

n'étant pas résolu pour les autres collectivités du Causse, enfin de nouvelles études en 2017 et relance du projet en 2010.

Pour répondre aux problématiques qui se posent pour les 5 syndicats, ce projet apporte :

- * Une réponse collective (réseau de réalimentation 2^{ème} génération à partir du puits du SIAEP de Martel) ;
- * Une optimisation économique ;
 - Utiliser le réseau structurant existant et en bon état.
 - Renforcer les réseaux de distribution en anticipant leur renouvellement (âge, fuites).
- * Coûts importants évités.
 - Renouvellement des canalisations, traitement des ressources du Blagour et de Lasvaux, correction agressivité du puits MVD...

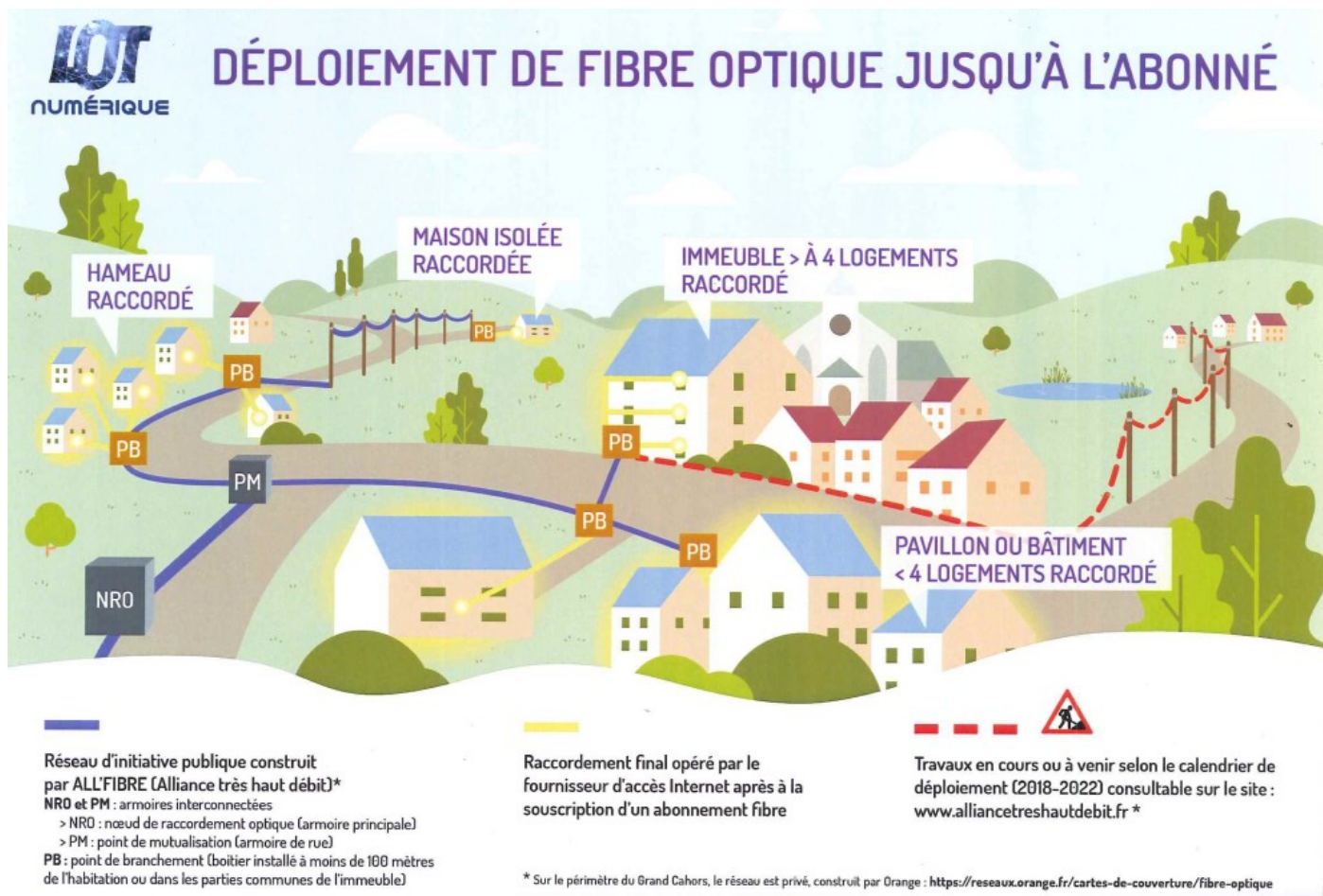
Pinsac est concerné par la création de ce nouveau syndicat pour un bon nombre d'habitants de Blanzaguet à Pomarède, le causse jusqu'au Lac de Garet.

C'est pourquoi deux élus vont y siéger : Olivier Vitrac, comme titulaire et Michel Belie, en tant que suppléant.

(✍ Régis Villepontoux)



Qualité de Vie



Raccordement à la fibre

Des travaux pour la pose de deux armoires pour l'obtention de la fibre sont en cours sur notre village. Une armoire est installée en bas du lotissement du Pech de Labrame et une autre au Port de Pinsac.

Tous les lotois devraient être raccordables avant 2022 mais certainement avant sur notre village. D'ores et déjà, vous pouvez lire sur la carte de LOT numérique sur le site du Conseil Départemental les zones en points de couleur **qui vont être** (en rouge) **qui sont en cours** (bleu) et qui **sont** connectés (en vert).

<https://eligibilite-thd.fr/cartographie/AXTD>

On peut voir que sur Pinsac toute la zone du Causse (Pomarède, Bouret, Mas Lacroix, Blanzaguet...) est en rouge. Les maisons de ce secteur seront donc très vite éligibles à la fibre. On peut même voir qu'à Monges et sur quasiment tout St-Sozy les maisons sont toutes déjà raccordables.

Aucun point n'est repéré sur le reste de Pinsac, mais une fois les armoires posées, on peut penser que nous serons éligibles à la fibre assez rapidement.

(✍ Régis Villepontoux)

Eclairage public : des évolutions importantes

Le parc d'éclairage public de la commune de Pinsac compte 150 points lumineux. Au cours du temps, plusieurs types de lampes ont été utilisés : mercure, sodium, lithium.

La commune s'est engagée depuis 2017 sur le remplacement des lampes mercure (55 au total) par de nouvelles lampes à LED (diodes électroluminescentes). Ces dernières offrent fiabilité, longévité et économie d'énergie. 32 sont à ce jour en fonctionnement à Pinsac.

La commune souhaite aller plus vite en s'engageant sur un programme de modernisation de la totalité de son parc. Elle va :


- * remplacer en priorité les lampes « mercure » puis les « sodium » par ces LEDs ;
- * généraliser l'emploi d'horloges pour réguler les temps de fonctionnement (actuellement les secteurs équipés ont une coupure automatique des points lumineux de 0H30 à 6H00).

L'ensemble de ces mesures permettra, à budget constant, d'améliorer le service rendu et de faire des économies d'énergie. Ainsi le gain obtenu contribuera à accompagner plus rapidement cette modernisation.

Pour ce faire, la commune de Pinsac va déléguer la compétence éclairage public au syndicat TLE (Territoire Lot Energie). Celui-ci va établir un état des lieux complet des lampes et des horloges astronomiques.



L'accompagnement pour le changement des lampes et ampoules LED est de 70% de subvention et de 30% pour les lampes sodium et lithium.

( Didier Bonnet)

TLE (anciennement la FDEL) qu'est-ce que c'est ?

Depuis le 1^{er} janvier 2009, la Fédération Départementale d'Électricité du Lot (FDEL) constitue la seule autorité maître d'ouvrage des travaux d'électrification rurale réalisés, au titre de sa compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, sur le territoire de ce département.

TLE est organisé en syndicat départemental auquel un membre de notre commune siège, en l'occurrence Monsieur Didier Bonnet.



Qualité de Vie

L'adresse, une donnée d'information essentielle !



Adressage

Cette opération consiste à nommer les rues et appliquer des numéros à chaque habitation. Elle est très importante pour ce repérer dans le village, et cela peut s'avérer vital lorsqu'il s'agit d'intervention des secours médicaux et pompiers.

Beaucoup d'entre vous nous interpellent à ce sujet et à juste titre.

Si nous n'avons pas programmé cette initiative sur 2021, nous allons cependant en débiter les travaux d'ingénierie. Pourquoi ?

- ★ Le 1^{er} point tient au fait que nous souhaitons tous vous faire participer pour le nom des rues, et cela n'est pas possible en cette période de crise sanitaire. Les réunions en grand nombre ne sont toujours pas autorisées.
- ★ Parce que sur 2021, outre le travail quotidien d'une mairie de 840 habitants, nous sommes très occupés par nos deux grands projets : le Multiple Rural et les travaux d'eau. 790 000 € TTC pour les deux, cela nous demande une attention et un suivi très fin et précis.
- ★ Également parce que l'adressage n'est pas du tout subventionné, et nous ne pouvons pas programmer ce coût (estimation entre 15 000 € et 20 000 €) sur 2021.
- ★ Enfin, parce qu'avant de définir les noms des rues avec vous, il y a un gros travail d'ingénierie.

C'est cette partie qui débutera au printemps 2021 afin d'être prêts cet automne pour organiser les réunions par quartier, puis enfin lancer les achats, la pose des panneaux et des numéros au plus tôt en 2022.

(✍️ Régis Villepontoux)

Ecole et ALSH

Centre de loisirs ...Halloween

Pendant les vacances de la Toussaint, les enfants du centre de loisirs de Pinsac, aidés par l'équipe d'animation, ont préparé une pièce de théâtre pour fêter Halloween.

L'objectif de cette semaine était de mettre en évidence les travaux réalisés par les enfants, de promouvoir leur imagination à travers cette pièce de théâtre tout en leur procurant beaucoup de plaisir à le faire.



Caisse des écoles

Cette année encore, la Caisse des Ecoles de Pinsac est au rendez-vous.

Avec de nouveaux membres du bureau, nous répondons présents pour faire de cette année, une année pleine de projets.

La vente de chocolats et les photos de classe sont des actions charnières pour notre école.

Malheureusement cette fois-ci, face au contexte actuel dû au Covid-19, le repas et le goûter de Noël ont dû être adaptés, mais les enfants auront tout de même le droit à la visite du Père Noël

au sein de l'école. Toujours pour le même motif, le loto de l'école ne pourra pas avoir lieu, mais celui-ci sera remplacé par une grande tombola dans laquelle seront mis en jeu les lots que nous avons récoltés l'an dernier.

D'autres projets pourraient voir le jour si le contexte sanitaire le permet à nouveau, notamment des visites, ou des sorties au cinéma.

Nous comptons sur tous les parents bénévoles et les invitons à se faire connaître auprès du bureau pour nous accompagner dans cette belle aventure.

(✍️ Le Bureau)

Les membres du Bureau

Président Yannick Legrand, Vice-Président Marie-Laure Lajoinie, Secrétaire Laura Verdou, Secrétaire Adjoint Florent Borie, Trésorière Magalie Fouilloux-Roux, Trésorière Adjointe Isabelle Delmas

RENTREE 2021

Les parents d'enfants nés en 2018 peuvent passer en mairie afin de retirer un dossier d'inscription pour la rentrée scolaire de septembre 2021. Des renseignements peuvent aussi être pris auprès de la directrice de l'école de Pinsac.

Economie

Multiple rural : point de situation

A ce jour, nous pouvons vous donner les informations suivantes :

Le permis de construire a subi quelques petits changements, suite à des réunions de travail organisées entre les futurs gérants, les architectes et la Mairie.

Le permis de construire est revenu instruit à la Mairie.

L'appel d'offre aux entreprises a été lancé le mardi 15 décembre sur plateforme numérique, comme l'impose désormais la loi.

Le délai de réponse des entreprises est fixé à fin janvier.

Le montant total ne sera connu qu'à l'issue de la consultation des entreprises. On l'estime autour de 350 000 € HT.

Le premier coup de pelle est prévu pour avril 2021 avec, nous l'espérons, une inauguration en fin d'année 2021.

Les subventions demandées, grâce à un gros travail administratif, ont été obtenues dans les montants ci-dessous, donnant le tableau financier estimatif suivant :

Les arguments mis en avant par la municipalité (lien social, projet économique, emplois, produits locaux mis en valeur, etc...) ont convaincu nos quatre financeurs.

Je tiens à les remercier. Pour autant, le travail n'est pas terminé et nous sommes impatients d'inaugurer avec eux, avec vous et avec les gérants ce multiple rural très attendu.

Le remboursement du prêt se fera par le loyer mensuel payé par les gérants sur 12 ans maximum, si on reste dans un montant relativement bas. C'est l'objectif de la commune.

A ce moment-là, le loyer deviendra une entrée financière pour la commune de Pinsac.

(✍ Régis Villepontoux)

Nous sommes encore à la recherche d'une **Licence IV** pour ce commerce. Si vous avez des informations sur une licence en vente, merci de nous contacter. Elle peut être achetée sur les 13 départements d'Occitanie et sur les départements limitrophes au Lot.

SUBVENTIONS	MONTANT TOTAL	COÛT
Etat DETR	80 000 €	
Région Pass Commerce de Proximité	71 865 €	
Département FAST	50 465 €	
Cauvaldor Fonds de Concours	50 000 €	
Total subventions obtenues	252 330 €	350 000 € HT estimation 420 000 € TTC
Montant estimatif des prêts relais hors subventions demandées pour le démarrage des travaux	280 000 €	
Récupération FCTVA année N+2	70 000 €	
Coût Réel pour la commune à N+2	98 135 €	

Nouvelles implantations

Miss Chris Photographie

Depuis quelques semaines, un nouveau photographe professionnel a créé son activité à Pinsac.

Spécialisée dans la photo de mariages et de famille, Christine réalise également des reportages pour les entreprises (produits, immobilier, événementiel) et les collectivités.



Après de nombreuses années en tant que photographe amateur et quelques belles récompenses lors de concours nationaux (première auteure en noir et blanc régions Picardie et Aquitaine) et internationaux, elle s'est lancée dans le métier pour vivre de sa passion.



Cette activité est couplée à celle de création de sites Internet & Graphisme, ces deux domaines étant fortement complémentaires.

Concept Web Studio

Auparavant, Christine exerçait la profession d'assistante de Direction. Ses différentes expériences, ses aptitudes et son attrait pour la communication visuelle l'ont naturellement mené vers une reconversion professionnelle dans ce domaine. Après une formation de plusieurs mois et plusieurs sites Internet à son actif, s'est donc logiquement qu'elle a créé son entreprise.

Outre la création de sites Web à proprement parler, Christine développe également des chartes graphiques, aide ses clients à créer leur logo, réalise des faireparts pour toutes occasions, des cartes de visite, des brochures, ...

Là encore elle fait parler sa passion.

Renseignements :

06 12 57 64 40 — chris.ewan@orange.fr

www.misschrisphotographie.fr

www.cwebstudio.fr

Economie

Nouvelles implantations (suite)

SevenRoses Esthetic

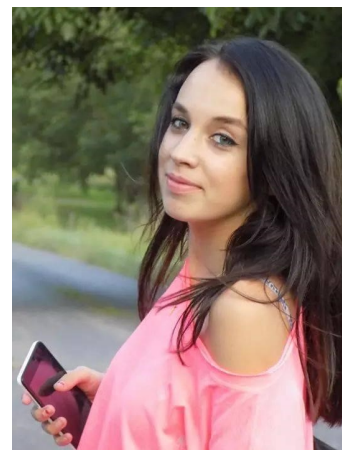
Manon Rocque Bouyssonnie, créatrice d'un nouveau salon de beauté à Pinsac, témoigne.

Après avoir obtenu mon BAC général à Souillac, j'ai enchaîné avec un BTS MECP (Métiers de l'Esthétique Cosmétique et Parfumerie) à l'école Silvia Terrade à Brive où j'ai obtenu un CAP et mon BTS. Durant ces 2 années, j'ai aussi fait diverses formations supplémentaires, notamment pour des soins corps spécifiques tel que le Shiatsu, la réflexologie, les modelages drainants et amincissants, et encore bien d'autres. J'ai aussi suivi une formation de prothésie onguulaire. Grâce à cette école, j'ai pu en supplément de tout ceci, participer à des formations en collaboration avec des marques d'esthétique et de cosmétiques, en particulier avec la marque Sothys ainsi que la marque Mavala.

J'ai pu faire de nombreux stages en instituts durant mes années à l'école qui m'ont beaucoup appris. En particulier, sur les différentes façons de travailler, les différentes techniques utilisées lors d'une prestation ainsi que sur la gestion d'un institut. Après avoir obtenu mon diplôme en 2017, j'ai eu l'occasion de travailler dans d'autres domaines (agent d'accueil en banque, vendeuse une boutique, à Pôle Emploi et au collège de Souillac comme assistante d'éducation). Je me suis redirigée vers l'esthétique en proposant mes services à des instituts en tant que prestataire. Une fois toutes ses expériences faites, j'étais sûre et certaine que l'esthétique était ma vocation. J'ai donc décidé, début 2020, d'ouvrir mon propre salon.

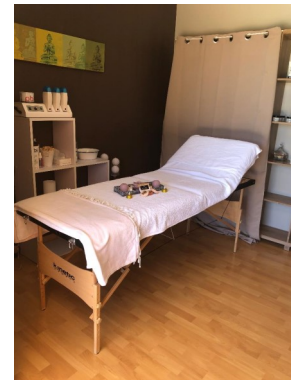
Le salon

En début d'année, j'ai commencé mon projet et cela a pris énormément de temps (confinement). J'ai effectué des travaux chez moi afin de pouvoir accueillir les futurs clients dans un lieu agréable et chaleureux. Une fois que tout ceci était en place, j'ai ouvert le salon, le 22 Juillet 2020 au lotissement Les Vignes à Pinsac.



Celui-ci se compose d'un espace d'accueil et d'une cabine de soin où je travaille seule.

Je propose aussi mes services à domicile en me déplaçant directement chez les clients, afin de pouvoir apporter mes services aux personnes pour lesquelles il est difficile de se déplacer, notamment les personnes âgées, les mamans pour qui il est impossible de faire garder leur enfant.



Pourquoi le nom SevenRoses Esthetic ?

J'ai choisi ce nom pour des raisons très personnelles : les roses étaient les fleurs préférées de ma grand-mère. Et offrir 7 roses à quelqu'un signifie le grand amour. D'où le nom du salon, SevenRoses.

Horaires

Le salon est ouvert du lundi au samedi, de 9h30 à 19h. Je reste tout de même flexible et arrangeante quand il le faut, mais il est important de définir un temps de travail.

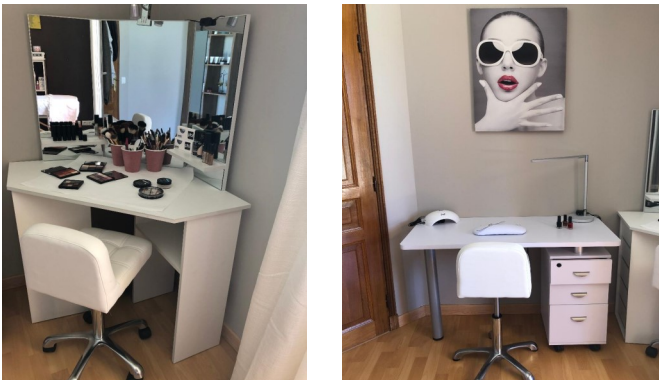
Prestations

Le salon propose différentes prestations :

- ★ les épilations, prestations classiques d'un institut de beauté ;

- * les soins du visage, pouvant aller d'un nettoyage de la peau à un soin plus spécifique et adapté au type de peau du client ;
- * les soins du corps, concernant ceux-ci, le salon propose des soins du dos (gommage, masque) mais aussi des modelages relaxants ;
- * beauté des mains et des pieds, où l'on peut retrouver des soins hydratants, des mises en beauté de l'ongle jusqu'à la pose de vernis ou de gel ;
- * les maquillages : classiques où pour une soirée, de nombreuses nuances de maquillage sont possibles. Je propose aussi des maquillages mariée et des cours de maquillage pour les personnes qui souhaitent apprendre de nouvelles techniques.

De nombreux produits sont en vente au salon pour que tout le monde puisse continuer ses soins à la maison.



Marques

Concernant les produits de soin, j'utilise essentiellement la marque Elements, marque avec laquelle j'ai beaucoup travaillé à l'école et dont la composition et la fragrance sont plus qu'agréables.

Concernant le maquillage, je travaille avec la marque GOSH dont la majorité des produits est vegan et les résultats sont vraiment de qualité.

Projets

De nombreux projets concernant le salon sont en cours. Petit à petit, je compte proposer encore plus de prestations afin que tout le monde puisse y trouver son bonheur.

De nouveaux produits à faire découvrir sont aussi au programme.

Et encore de plus gros projets sont prévus, mais chaque chose en son temps.

(✍️ Leïla Sanchez)

La Marine Nationale recrute

Comme 3 500 jeunes français chaque année, rejoignez, vous aussi, la Marine Nationale !

Nous vous proposons de prendre part à une mission qui a du sens : défendre votre pays et protéger vos compatriotes en mer, sur terre et dans les airs, tout autour du monde, au sein d'un collectif de 39 000 marins.

En rejoignant l'une de nos 6 écoles ou l'un de nos 9 centres de formation en France, vous aurez la possibilité de choisir parmi plus de 50 métiers dans quatre grands domaines d'emploi.

➔ CIRFA MARINE BRIVE 05 55 74 33 17
etremarin.fr

Economie

Crise sanitaire



Fonds d'urgence aux entreprises face à la crise

Toutes les entreprises de Pinsac qui ont subi une fermeture administrative, en raison de la crise sanitaire, peuvent prétendre à des **aides financières**. Pour celles qui payent un loyer, son montant pour le mois de novembre peut être pris en charge à hauteur de 1 000 €.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site de la Mairie de Pinsac qui vous donne des explications sur ce fonds et n'hésitez pas pour toutes questions à joindre directement CAUVALDEX au : 05-65-27-03-59

Aide d'urgence aux Commerçants – Bons d'achats

Afin d'injecter dans les commerces locaux de Cauvaldor entre 700 000 € et plus de 1 000 000 €, tous les foyers fiscaux de CAUVALDOR peuvent acquérir un **bon d'achat de 20 €** pour une dépense qui devra être de minimum du double soit 40 €. Vous trouverez à l'intérieur de ce journal un flyer explicatif.

Pour ceux qui n'ont pas la pratique du numérique, vous pouvez vous adresser à la Mairie ou bien venir au bus des services publics lors de son passage à Pinsac. Les personnes du bus vous accompagneront tout le long de la procédure.

Planning du passage du bus des services publics à Pinsac :

Janvier	Mardi 12	14 h à 17 h
	Mardi 26	14 h à 17 h
Février	Mardi 9	14 h à 17 h
	Mardi 23	14 h à 17 h
Mars	Mardi 9	14 h à 17 h
	Mardi 23	14 h à 17 h

VOS CONSEILLERS

Vous souhaitez venir à une permanence ?
Mathilde et Frédéric vous accueillent sans rendez-vous aux dates de passage et aux horaires d'ouverture dans la commune de votre choix.

Mathilde COSTE :
06 49 22 13 65

Frédéric BONNEVAL :
06 49 22 13 64
cardesservicespublics@cauvaldor.fr



Portrait

Les employés au service de notre commune

Au fur et à mesure des éditions, nous souhaiterions présenter le rôle des employé(e)s de la commune (service technique, école, cantine, garderie, centre de loisirs, services administratifs) qui participent au bien être de la population.

Nous avons rencontré les

responsables du centre de loisirs de Pinsac

Isabelle Hervouet est entrée comme agent de la commune de Pinsac en septembre 2007. Elle a 45 ans, elle habite la commune depuis 2007 où elle est arrivée en provenance de Les Rousses dans le Jura.

Elle vient d'obtenir en septembre 2020 le niveau BAF D qui est nécessaire pour diriger un centre de loisirs.

Arthur Larrose est arrivé dans notre collectivité en septembre 2020. Il a 24 ans et habite Souillac.

Il est titulaire d'un DUT carrières sociales avec option animations sociales et socio-culturelles.

Nos deux agents sont donc aptes à diriger notre centre de loisirs.

Arthur insiste bien sur le fait que le centre de loisirs n'est pas une garderie. C'est pourquoi tous deux préparent des activités en lien avec un projet pédagogique. L'objectif premier, nous dit Arthur, est de promouvoir l'épanouissement de l'enfant, son développement et son bien-être.

Arthur a un tas d'idées pour de futures activités sur



des temps parfois plus longs (mini séjour, temps sportif ou culturel organisé de manière différente).

Manque sur la photo **Isabelle Tillol** qui travaille aussi au sein du centre de loisirs et de notre cantine. Nous lui réserverons une présentation lors de notre prochaine édition au mois de juillet.

Il faut souligner la polyvalence de ces trois agents qui interviennent dans la classe de maternelle comme ATSEM, en tant que surveillants lors des garderies matin, midi et soir et, en tant qu'animateurs au centre de loisirs mais aussi à la cantine.

Ils font preuve d'une grande adaptation pour, in fine, le plus grand bonheur des enfants.

(✍️ Régis Villepontoux)



Changement au sein de la Communauté de Communes

Suite à l'élection d'un nouveau Président (Raphaël Daubet) et de nouveaux Vice-Présidents, une restructuration a été engagée au sein des services de Cauvaldor.

Le nouveau Président a aussi souhaité s'engager dans la construction d'un pacte de gouvernance, pour lequel il a nommé un délégué (le très jeune Geoffrey Cros de Glanes). 5 délégués pour les Comités de Cohésion Territorial (CCT) sur les 5 bassins de vie de notre grand territoire ont également été nommés.

J'ai accepté cette mission pour le canton de Souillac.

Ce pacte de gouvernance est contenu dans la loi Engagement et Proximité que le gouvernement a établie suite au grand débat.

Cette loi comprend plusieurs grandes thématiques comme (4 exemples) :

- * Simplifier les relations entre communes et intercommunalités avec l'article 1^{er} qui crée un Pacte de Gouvernance et une Conférences des Maires.
- * Mieux diffuser et partager l'information au sein de l'intercommunalité.
- * Permettre au maire de mieux s'appuyer sur ses conseillers municipaux.
- * Protéger et former les élus locaux.

Le travail en CCT a commencé. Un questionnaire a été envoyé à toutes et tous les conseillers municipaux. La rédaction de ce pacte interviendra à la suite de ces travaux pour être envoyée ensuite aux conseils municipaux et votée en avril 2021 au conseil communautaire.

Un projet qui donne la parole aux élus.

Comme cela a été présenté lors du conseil communautaire du 14 septembre 2020, Raphaël DAUBET, Président de la Communauté de Communes Cauvaldor, rappelle ainsi sa volonté de donner la parole aux élus des communes sur leurs attentes et leurs espoirs pour l'avenir de l'intercommunalité.

Les maître-mots sont : l'écoute, la proximité, l'humilité.

( Régis Villepontoux)



Les élus de Pinsac au sein de Cauvaldor

Nous avons logiquement 5 places de titulaires sur les 10 commissions dites « thématiques » au sein de la Communauté de Communes.

Au final après négociation, nous avons obtenus 7 titulaires. Nos suppléants sont aussi impliqués d'une part avec la réception de tous les documents liés à leur commission, mais aussi avec le remplacement des titulaires absents.

Les Commissions sont composées de 39 élus et des groupes de travail sont parfois créés pour affiner certains travaux. C'est un travail très chronophage qui peut parfois nous imposer 2 à 3 réunions par mois et jusqu'à 8 à 10 par mois pour le Maire. Il est cependant indispensable d'y être présent et actif.

Commissions Thématiques	Titulaires	Suppléants
Activités et Equipements Sportifs	Michel Belie	
Economie – Tourisme Artisanat et Commerces	Régis Villepontoux	
Agriculture – Agroalimentaire – Abattoirs – Viticultures et Trufficulture		Benoit Crubilié
Actions Sociales et Solidarité		Françoise Monteil
Transition écologique – Développement Durable – Alimentation Durable – Filière Bois et Circuits Courts	Didier Bonnet	
Services à la population	Christine Ewangelista	
Politique Patrimoniale et Paysagère – Cœur de village et requalification urbaine	Olivier Besnard	
Culture	Leïla Sanchez	
Urbanisme – Planification et ADS		Dominique Gleyze
Enfance et Jeunesse	Laurent Rochelli	

Autres Organismes ou Syndicats

Il existe plusieurs autres organismes ou syndicats mixtes auxquels doivent siéger des élus de Cauvaldor (près d'une quarantaine au total). Notre choix s'est porté sur 3 organismes et syndicats seulement et sur un seul titulaire, tous nos élus ayant aussi des responsabilités dans les commissions communales mais aussi au sein d'autres organismes pour y représenter Pinsac.

(✍ Régis Villepontoux)

Organismes et Syndicats	Titulaires	Suppléants
PETR Quercy Figeac Vallée de la Dordogne – Comité de programmation		Régis Villepontoux
Syndicat mixte Voie Verte		Régis Villepontoux
EPIC du Tourisme Vallée de la Dordogne	Régis Villepontoux	

Recensement de la population



Le recensement qui était prévu entre le 20 janvier et le 21 février 2021, dont l'objectif est de connaître le nombre exact d'habitants de chaque commune, a été reporté à 2022 en raison de la crise sanitaire liée au COVID.

En effet et même si un très grand nombre de questionnaires est rempli en ligne, il y a encore plusieurs personnes qui souhaitent le remplir chez elles aidées par un agent recenseur désigné par la commune.

Rendez vous donc en 2022 !

Etat civil

Du 1^{er} juin au 8 décembre 2020

DÉCÈS

10 juin : **M. René LARCHER**

24 juillet : **Mme Odette GRANDE**, épouse BLANC

1^{er} septembre : **Mme Michéline BRANDT**, épouse CORDONNIER

11 novembre : **M. Pierre LAFON**

25 novembre : **M. Christian TILLOL**

26 novembre : **Mme Madeleine DESSENS**, veuve ENNE

MARIAGES

25 juillet : **M. Gérard LAVAL** et **Mme Christel TOUZÉ**

29 août : **M. Julien CHAUMONT** et **Mme Elodie ANDRIEUX**

26 septembre : **M. Éric LACHAUD** et **Mme Nadège BROS**

Prévention et Sécurité

Signalisation

Les automobilistes qui traversent notre commune ne respectent pas toujours les limitations de vitesse. Dans le but de sensibiliser l'ensemble des habitants, il a été proposé aux enfants du centre de loisir de réaliser des panneaux de signalisation.

Un choix sera fait sur les œuvres correspondant aux normes de signalisation. Ils seront installés aux endroits qui le nécessitent.

Nous souhaitons que cette démarche ait un effet bénéfique, nos enfants ayant réalisé ces œuvres à leur image.

(✍ Olivier Besnard)





Dégâts sur le mur du cimetière

Une partie du mur du cimetière de Pinsac s'est écroulée quelques jours avant la Toussaint



Cet incident est dû au mauvais état des pierres qui, au fil des ans, sont en grande partie gelées.

Dans un premier temps, nous allons procéder à l'enlèvement des pierres et fermer cette partie, désormais ouverte, avec du grillage. Une décision sera prise quant à la réparation du mur après réception de différents devis.

Malheureusement, la quasi-totalité du mur du cimetière se trouve dans cet état et d'autres dégâts à venir ne sont pas exclus.

Nous sommes devant plusieurs choix :

- ★ Refaire une enceinte en pierres. Bien sûr, nous prendrons connaissance des devis mais cette solution sera à coup sûr la plus coûteuse.
- ★ Construire un mur et appliquer un crépis.
- ★ Reconstruire l'enceinte en bloc béton.
- ★ Construire en mixte avec le mur de devant en pierres (celles non gelées qui auront été triées).

(✍ Régis Villepontoux)



Travaux en cours : Blanzaguet

Rénovation de l'église St Germain, par le biais du fond du patrimoine ; un donateur va permettre d'avancer sur la rénovation du bâti (maçonnerie). A la hauteur des fonds disponibles il serait possible de rénover la partie sacristie/chapelle : il s'agirait de stabiliser les fondations, redresser une ouverture et réaliser un parement neuf. Des demandes de devis sont en cours ; nous pourrions également prétendre à des subventions.

Si la mairie de Pinsac reste maître d'œuvre pour les travaux sur un bâtiment dont elle a la responsabilité, les financements sont partagés entre les subventions obtenues et le fonds du patrimoine géré par l'association Les Amis de Blanzaguet. Le reste à charge pour la commune ne réside que dans le fait de monter les dossiers pour la réfection de cet édifice qui lui appartient mais il est de zéro pour les financements.

Rénovation de la Chaire à prêcher

L'entreprise Malbrel (sélectionnée pour ces travaux) est intervenue pour démonter ce mobilier. Cette remise à neuf nécessite 1 an de travail. Lors de cette étape de nouveaux décors sont apparus, ce qui pourrait amener à un nouveau travail de recherche.

Rénovation de la croix et du Christ du cimetière

Le Christ en fonte a subi un décapage complet et un dégraissage total. Le restaurateur a appliqué un traitement antirouille et a commencé le travail de décor.

(✍️ Olivier Besnard)



Message personnel de Monsieur le Maire

Suite au diagnostic d'un architecte du patrimoine pour la réfection de l'église, j'ai été amené à suivre ses recommandations écrites avec une fermeture de l'édifice au public en raison d'un risque d'effondrement d'une partie de la nef, appuyé en cela par l'avis de l'état.

Je l'ai fait avec regret d'autant plus que, depuis, il y a eu des décès de personnes habitant ou étant nées à Blanzaguet. Je comprends le souhait des familles de pouvoir faire entrer leurs proches dans cette belle église, et c'est pourquoi nous allons étudier dès 2021 la possibilité de sécuriser la partie de la nef incriminée avant d'en réaliser les travaux.

Culture-Animation

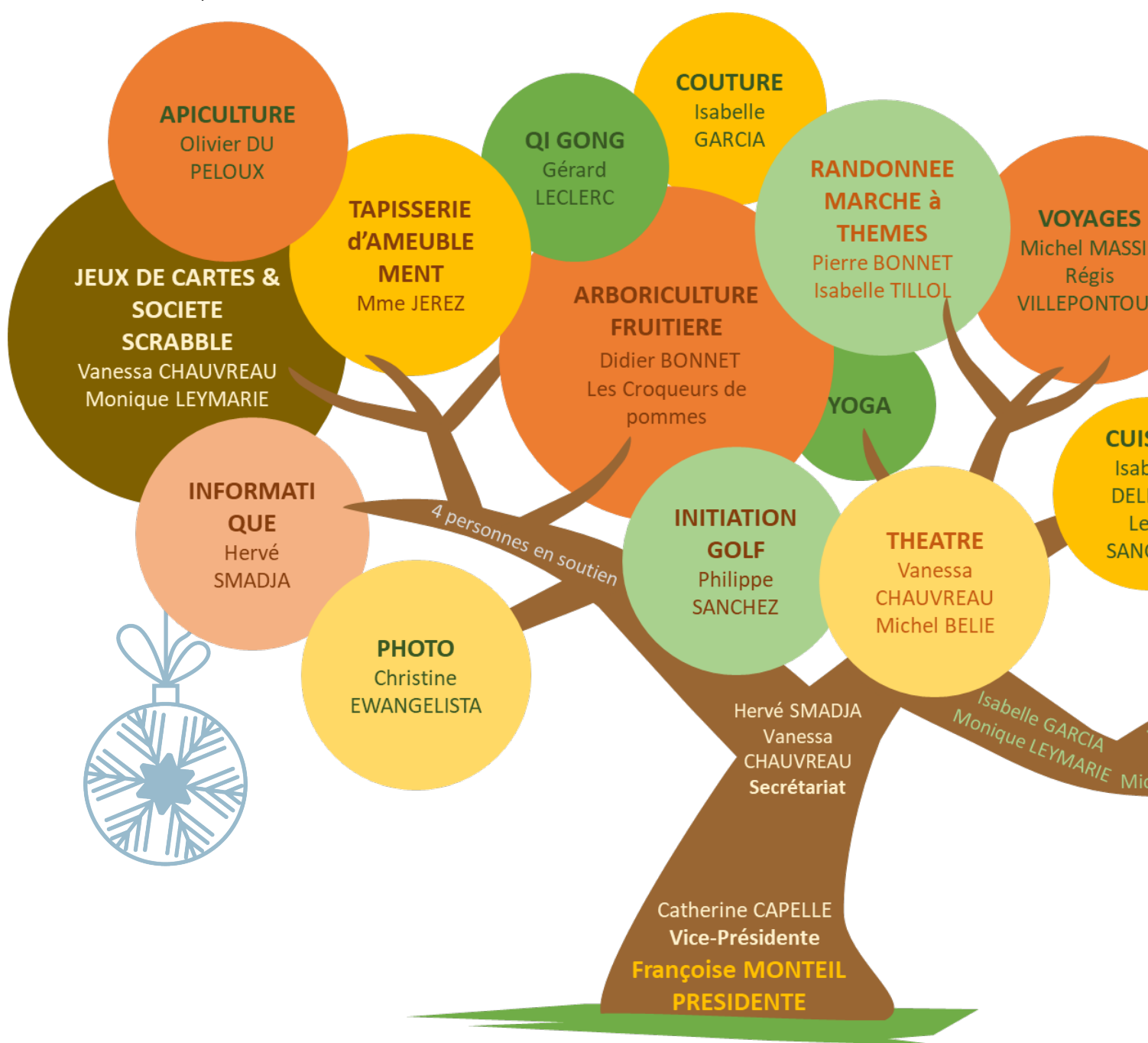
Relance d'un nouveau club loisirs

Lors de notre campagne, nous nous sommes rendu compte que des personnes étaient isolées, qu'il y avait un manque de lien social (aggravé par le confinement) et qu'il n'existait aucun lieu de rencontre pour les anciens, comme pour les nouveaux arrivants sur notre village.

Pour cela, la commune souhaite aider à la relance d'un club de loisirs (d'un point de vue matériel et financier) où tout le monde pourra se retrouver autour d'une

activité de façon régulière.

Nous avons organisé une première réunion le 26 septembre 2020 où près de 40 personnes étaient présentes. D'autres ont pu compléter le questionnaire et nous avons donc déterminé les différentes activités autour de 4 thèmes représentés par les couleurs des feuilles de l'arbre ci-dessous :



- * **Activités sportives**
- * **Activités ludiques**
- * **Activités manuelles et artistiques**
- * **Activités culturelles**

Le 16 octobre 2020 a eu lieu l'assemblée générale constitutive pour ce nouveau club, et un bureau provisoire de 11 personnes a été constitué avec Françoise MONTEIL comme Présidente.

De plus, nous avons déterminé un responsable pour chacune des activités. C'est lui qui se mettra en rapport avec les personnes intéressées pour chacune des activités et qui les organisera. C'est aussi vers lui que vous pourrez vous tourner pour avoir des informations

sur la fréquence des activités, la logistique et l'organisation. Pour cela, rapprochez-vous de la mairie afin que

CONVERSATION EN ESPAGNOL

Geneviève
AURICOMBE

PEINTURE DESSIN

Mme
BLOUDEAU

SINE
belle
MAS
leila
CHEZ

LECTURE

Catherine
CAPELLE
Brigitte PATAILLOT
Régis
VILLEPONTOUX

CONFERENCES EXPOSITIONS

Martine LACOSTE
Leila SANCHEZ

Trésorerie
Michel FESSELMAYER

l'on vous transmette leurs coordonnées.

Nous avons été agréablement surpris de remarquer que l'activité qui a remporté le plus de succès est la randonnée/marche à thèmes, avec plus de 30 personnes inscrites !

Une vingtaine de personnes est intéressée par des voyages que nous pourrions organiser en commun avec d'autres villages voisins.

Et des activités manuelles telles que la couture, la cuisine et la peinture ont déjà entre 10 et 20 personnes inscrites !

Les membres du bureau provisoire avaient prévu de se réunir le 11 novembre 2020, en organisant une marche où les 60 personnes inscrites auraient été invitées. Celle-ci aurait été suivie du vote du bureau et du règlement de l'adhésion au club, tout cela autour d'un verre de l'amitié..... mais la crise sanitaire nous oblige malheureusement à décaler le démarrage de ce club !

(✍ Françoise Monteil & Leila Sanchez)

Agenda 2021

Nous ne sommes pas en mesure à cette date de pouvoir établir le programme d'animation culturelle pour le 1^{er} trimestre 2021. Toutes les associations de Pinsac sont prêtes à se mettre en marche (soirées, fête votive, etc.). Il en est de même pour la commission Culture de la Mairie.

Nous espérons tout de même reprogrammer la soirée jazz Sidney Bechet prévue dans le cadre de Résurgence IV.

Nous avons mis au programme la soirée jazz de début juillet et nous travaillons avec le Comité des Fêtes pour le mois d'août.

Nous avons aussi conservé la programmation d'un week-end Philatélie sur notre commune. Cette manifestation est organisée avec l'Union Philatélique du Quercy, elle-même membre de la Fédération Française des Associations Philatéliques. Elle est programmée le week-end du 13 et 14 Mars. C'est une manifestation très importante qui attire généralement sur deux jours entre 700 et 1000 personnes. Il y a pour l'occasion une édition d'un timbre Pinsac qui est utilisé sur les courriers par la poste. Nous devrions aussi organiser en parallèle une exposition de cartes postales anciennes uniquement de Pinsac.

Nous vous tiendrons informés sur toutes les initiatives mises en place. Pensez à consulter le site de la mairie de Pinsac.

Culture-Animation



Association de chasse

Après avoir présidé pendant de nombreuses années l'association de chasse de Pinsac, **Saint-Hubert Pinsagais**, Jean-Pierre Godon a démissionné de ses fonctions, ayant quitté le département.

Lors de l'assemblée générale de septembre 2020 un nouveau bureau a été constitué. Ainsi, sont élus Joachim Sequeira président, Vincent Vitrac vice-président, Alain Chiessal trésorier et Philippe Brajer secrétaire. Sont élus au conseil d'administration Bernard Chevalier, Roger Lachieze et Pascal Vitrac.

La société de chasse se compose d'une trentaine de membres, répartis plus ou moins en 2 catégories. Les uns en chasse individuelle de petits gibiers, dont la chasse à la bécasse, pour un tiers, et les chasseurs de grands gibiers en battue pour les autres.

La pandémie a fortement perturbé la pratique de la chasse individuelle

avec des interdictions totales même si, depuis peu, elle est permise pendant 3 heures, les jours autorisés, dans un rayon de 20 kilomètres autour du domicile.

Pour sa part, pendant toutes les périodes de confinement, la chasse en battue est devenue une mission d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative. De ce fait, encadrées de mesures strictes, dont le respect des gestes barrières, les actions de chasse et de régulation ont pu être poursuivies.

Un dramatique accident survenu récemment dans le département du Lot a provoqué une forte émotion dans les rangs des chasseurs de Pinsac.

Sur notre territoire, les directeurs de battue, les présidents (Pinsac, Saint-Sozy, Mayrac) sont toujours restés vigilants à renouveler systématiquement les consignes de sécurité ainsi que la mise en responsabilité de chacun dans le respect de tous, chasseurs,

promeneurs et gibier compris. Dans ces règles bien précises et appliquées sur les secteurs prévus par les directeurs de battue, il ne peut y avoir de routine.


Un accident ou même simplement un incident est toujours de trop. Le meilleur est celui qui n'arrive pas. C'est donc en pleine conscience des droits et devoirs que les chasseurs peuvent pratiquer leurs activités cynégétiques.

Cette année, 6 nouveaux miradors ont été installés.

Les chasseurs remercient tous les propriétaires du droit de passage sur leur terrain.

Le bureau et les adhérents de l'association présentent à Toutes et Tous leurs meilleurs vœux d'espoir pour la Nouvelle Année.

Pour nous joindre 07 85 65 09 51.

( Les Saint-Hubert Pinsagais)

Patrimoine

Conservation de la mémoire

Dans le but de connaître l'histoire de notre commune et de rassembler des informations sur le bâti existant, les commissions culture et patrimoine se sont rapprochées afin d'organiser des visites des différents hameaux de notre village (Terregaie, Le Bastit, Blanzaguet). Nous continuerons cette démarche sur d'autres lieux comme Le Bourg, Le Port, etc.

C'est l'occasion de prendre des photos, d'entendre des récits sur l'ancien temps et de redécouvrir notre village.

Nous aimerions rencontrer des personnes qui auraient des documents, des photos anciennes (nous ferons des copies) ou des souvenirs à raconter sur notre village et ses habitants.

Le but est de prévoir une exposition sur l'évolution du

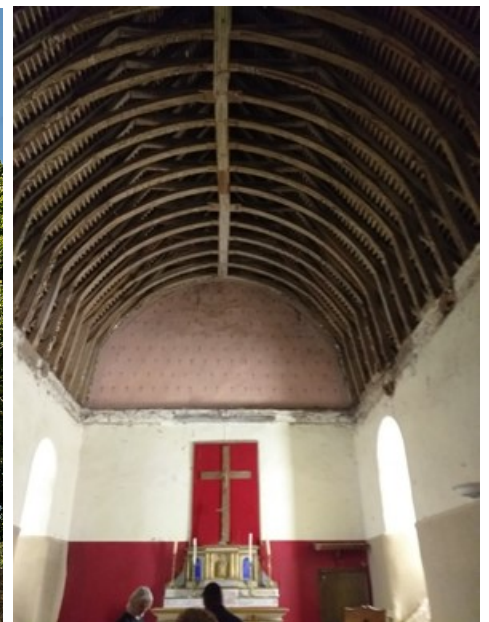


petit patrimoine d'hier à aujourd'hui et garder une trace dans les archives municipales pour les générations futures.

N'hésitez pas à contacter la mairie.

(✍️ Olivier Besnard)

Ci-dessous vous trouverez des photos du petit patrimoine répertorié sur le Bastit



L'église et sa belle charpente en bois en forme de Gabarre renversée et son clocher avec une cloche unique.

Patrimoine



Le travail en bon état et une croix en pierre.



Les bords (bien propres) de la Dordogne avec le roc des abeilles, son « trou », la source et sa plage.



Ci-dessus à gauche, l'ancienne auberge avec ses terrasses dominant la rivière ; et à droite, le **château du Bastit** (propriété privée) avec son pigeonnier classé, d'où partait le chemin des écoliers .



Cette visite s'est achevée par le rocher percé : le roc Traouca.





Directeur de publication : Régis Villepontoux
Réalisation : Christine Ewangelista
Photographies : Christine Ewangelista
Impression : Atelier 46—Souillac